

Le bon sens a de l'avenir

Ensemble, dessinons l'avenir de notre territoire



Pour accompagner les investissements de notre territoire

Le Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine soutient les projets des acteurs du territoire avec 2,1 milliards d'euros de nouveaux crédits octroyés en 2014.

- plus d'1 milliard d'euros de financements à l'habitat
- 398 millions d'euros de financements pour les professionnels et entreprises
- 466 millions d'euros de financements pour l'agriculture.

Investir pour notre avenir

- 30 000 nouveaux clients
- 105 collaborateurs recrutés
- des projets immobiliers d'envergure (rénovation du parc d'agences, construction du nouveau siège social au Mans, rénovation du site de Laval), confiés aux artisans et aux entreprises de notre territoire.

Résultats commerciaux et financiers au 31 décembre 2014 du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine

Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine, réuni sous la présidence de M. Jean-Louis ROVEYAZ, a arrêté les comptes de l'exercice 2014 lors de sa séance du 30 janvier 2015. Dans un environnement économique peu porteur, la Caisse Régionale confirme à nouveau en 2014 son rôle de banquier de l'économie régionale.

Avec un total de 2 141 millions d'euros de nouveaux crédits réalisés sur l'année 2014, proche du niveau des réalisations de l'exercice 2013, le Crédit Agricole poursuit son soutien à l'économie locale. A noter que malgré un ralentissement sur le deuxième semestre, les crédits à l'habitat sont en progression de 2,8% par rapport à 2013.

Son encours de crédits s'établit à 13,5 milliards d'euros, en progression légère de 0,8% sur l'année.

De même, son encours de collecte ressort à 19 milliards d'euros à fin 2014, en hausse modérée de 1,1%, avec une progression concentrée sur les compartiments de l'assurance vie et des Plans d'Épargne Logement.

En millions d'euros	Montant 2014	Évolution annuelle
Encours de crédits	13 482	+0,8%
Financements de l'année	2 141	-2%
Encours de collecte	19 014	+1,1%

Un résultat net social de 114,1 millions d'euros, en progression de 1,1%

Le produit net bancaire s'élève à 462,4 millions d'euros au titre de l'exercice 2014, en recul de 2,5% par rapport à 2013. Cette évolution négative s'explique principalement par les éléments suivants :

- L'application de nouvelles normes comptables à compter du 1^{er} janvier 2014
- Le nouvel environnement de taux, avec des niveaux historiquement bas qui pénalisent la marge d'intermédiation liée à l'activité de collecte et de crédit
- L'effet des mesures de limitation des commissions d'intervention, en application des nouvelles règles édictées par l'Etat.

En revanche, la Caisse régionale a bénéficié en 2014 d'un dividende en provenance de Crédit Agricole SA, suite au retour à la rentabilité de cette dernière.

Les charges de fonctionnement s'inscrivent en baisse de 2,6%, suite à la réduction des coûts informatiques.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 207,2 millions d'euros, en recul de 2,3%.

Le coefficient d'exploitation qui mesure le poids des charges de fonctionnement par rapport au produit net bancaire ressort à 55,2%.

Illustrant la qualité satisfaisante de son portefeuille de crédits, les risques demeurent maîtrisés, avec un poids de crédits en défaut de 2,64%. Ces créances douteuses sont couvertes par des provisions à hauteur de 65,74%.

Après incidence des provisions et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net social du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine s'élève à 114,1 millions d'euros au titre de l'exercice 2014, en hausse de 1,1%.

Soldes intermédiaires de gestion en millions d'euros	Exercice 2014	Évolution annuelle
Produit Net Bancaire	462,4	-2,5%
Charges de fonctionnement	255,1	-2,6%
Résultat Brut d'Exploitation	207,2	-2,3%
Résultat Net Social	114,1	+1,1%

Prix de référence des certificats coopératifs d'associés : 152,92 € (+5,3% par rapport à décembre 2013 + coupon)

La gestion prudente mais assurée de la Caisse Régionale se traduit par une nouvelle progression de la valorisation du certificat coopératif d'associés du Crédit Agricole de l'Anjou et du Maine.

Le prix de référence a été fixé à 152,92 € en progression de 1,41% sur le second semestre 2014 et de 5,35% sur 1 an. Il prend en compte l'adaptation de la formule de calcul du prix du CCA qui a été validée lors de l'Assemblée Spéciale des porteurs de CCA du 10 juillet 2009. Les transactions sur le marché secondaire se réaliseront à ce prix jusqu'au versement du coupon de 2,47 € en avril 2015.